PROGRAMME DE FORMATION

MIAPP : L'Analyse des pratiques professionnelles

Date de dernière mise à jour le 28/10/2026

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en mesure de développer une démarche de questionnement sur ses pratiques professionnelles et son accompagnement en vue de les améliorer.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les principes de l'analyse de pratiques pour adopter une posture réflexive et ouverte.
- S'exprimer sur une situation professionnelle en adoptant une posture ouverte et constructive.
- Analyser collectivement une situation professionnelle pour faire émerger des pistes de réflexion et d'action.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action concret à partir des axes d'amélioration identifiés
- Évaluer ses pratiques professionnelles et ajuster son accompagnement de manière réflexive

LES INCONTOURNABLES

- La démarche d'analyse des pratiques professionnelles : objectifs, principes et règles de fonctionnement.
- Présenter une situation professionnelle et exposer ses questionnements / sa problématique aux participants.
- Analyser une situation professionnelle et rechercher les solutions possibles en collectif.
- Mettre en application un plan d'action concret sur chacun des axes d'amélioration identifiés.
- Évaluer les résultats et réajuster ses pratiques professionnelles et son accompagnement.

SAVOIR-ÊTRE

- Être ouvert
- Être curieux
- Être bienveillant
- Être dans le partage
- Être réflexif

PUBLIC CONCERNÉ

Professionnels du particulier employeur :

- Assistant.es maternel.les
- Salariés du particulier employeur

PRÉ-REQUIS

Aucun

DÉLAI D'ACCÈS

Inscription jusqu'à un mois avant le début de la formation.

DURÉE / FORMATEUR / DATES DE LA FORMATION

- 14 heures réparties en plusieurs séances.
- Cette formation est animée par une formatrice qualifiée, membre de l'équipe pédagogique de notre organisme, sélectionnée en fonction de son expertise et de la thématique abordée.
- Les dates de formation peuvent être fixées en collaboration avec un relais petite enfance pour un groupe constitué.

Le suivi stagiaire sera assuré par Mathilde ADY : 06.22.00.47.80
potentiellesformation@gmail.com

NOMBRE DE STAGIAIRE

10 stagiaires.

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELS

- Formation proposée en présentiel sur la Haute-Garonne.
- **Étude de cas et analyse de situations réelles** : Présentation de cas concrets rencontrés par les professionnel.le.s au quotidien.
- **Exercice de réflexion individuelle et collective** : poser des questions, apprendre à reformuler, laisser le temps aux participants de réfléchir individuellement avant de partager ses idées ou réflexions au groupe.
- **Apports théoriques et pratiques** : Le.la formateur/formatrice peut partager des concepts et des modèles théoriques pertinents. Il peut également proposer des exemples concrets, des outils pratiques pour renforcer la compréhension et la mise en application de ces connaissances.
- **Utilisation de supports visuels** : présentation d'images ou de schémas pour illustrer des concepts ou situations spécifiques favorisant la compréhension et la discussion.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Questionnaire en amont pour récupérer les attentes et besoins en lien avec la formation :
 - Google form évaluation initiale
- Évaluation des acquis et de satisfaction à l'issue de la formation
 - Évaluation de la satisfaction des stagiaires via un Google form
 - Questionnaire de connaissances en fin de formation via un Google form

En fin de formation, une attestation de formation est délivrée (attestation nominative).

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP - ACCESSIBILITÉ

Dans le cadre de nos interventions, nous accordons une importance primordiale à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

Nous nous engageons à adapter nos contenus pédagogiques et nos méthodes d'enseignement pour répondre aux besoins spécifiques des professionnels de la petite enfance, y compris ceux en situation de handicap.

Nous encourageons activement les participants à nous informer de leurs besoins particuliers en matière d'accessibilité, que ce soit en termes de mobilité, de perception sensorielle, ou tout autre besoin spécifique (dans le questionnaire en amont de la formation)

Référente handicap : Mathilde Ady (potentiellesformation@gmail.com)

TARIFS

Formation financée dans le cadre du plan de développement des compétences dans la limite des droits disponibles.

(Jusqu'à 58h/an)

ALLOCATION DE FORMATION

Pour les assistant.es maternel.les : Lorsque la formation s'effectue pendant le temps d'accueil, la rémunération est maintenue. Si celle-ci se déroule **en dehors du temps d'accueil**, une allocation de formation est versée.
Depuis le 1er avril 2025, son montant est de **5,57 € / heure**.
Pour les salariés du particulier employeur :
Lorsque la formation s'effectue pendant le temps de travail, la rémunération est maintenue. Si celle-ci se déroule **en dehors du temps de travail**, une allocation de formation est versée.
Depuis le 1er avril 2025, son montant est de **7,42 € / heure**.